



Règlement de consultation

0. Délais de remise des offres :

Dossier de Candidature : 28 octobre 2026 – 12h00
(Pour les cotraitants ou sous-traitants en cas de modification)

Offre financière: 28 octobre 2026 – 12h00

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la désignation des entreprises en vue des travaux pour l'aménagement d'un espace polyvalent - Salle Voutée RDC - Commanderie des Templiers

Lieu des travaux : Chemin du Château 81140 Vaour

Liste des lots :

Lot N° 1 - Chauffage Climatisation ventilation (Climatisation ai-air - VMC double flux)

1a - Chauffage Climatisation

1b - VMC double flux

Lot N° 2 - Électricité - Éclairage (Éclairage architectural, CF cf , éclairage de sécurité, alarme incendie)

Lot N° 3 - Maçonnerie (Longrines support de plancher - rejointoiement de la voute à la chaux aérienne)

Lot N° 4 - Plomberie (réseau alimentation eau potable et évacuation eaux usées bar)

Lot N° 5 - Cloisons doublages peinture (cloisons et peinture loge et local rangement, menuiseries bois)

Lot N° 6 - Charpente - plancher bois (plancher Bakélinisé et solives bois support de plancher)

Lot N° 7 - Serrurerie - Habillage chemin de câbles acier corten

(Habillage tôle d'acier corten du chemin de câble et des grilles de soufflage)

2. Conditions de la consultation

2.1 Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant le code de la commande publique :

Marché à procédure adaptée (MAPA) > 90 000 €

Marché public à prix global et forfaitaire suite à une procédure en marché négocié.

CCAG travaux applicable : CCAG Travaux 2021 (approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021)

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siren n° 447 821 380 00014
 N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

2.2 Structure de la consultation

Les prestations donneront lieu à un marché unique par lots.
Les entreprises sont invitées à répondre à un seul lot.

2.3 Structure du marché

Le présent marché concerne la phase 2 de travaux : Aménagement d'un espace polyvalent - Salle Voutée
RDC - Commanderie des Templiers

2.4 Type de contractants

Le marché est divisé en 7 lots d'exécution. Il pourra être attribué à **une seule entreprise par lots**.

2.5 Nature des offres

2.5.1 Nombre de solution(s) de base

Le dossier de consultation comporte une solution de base.

2.5.2 Variantes

La personne publique n'accepte pas de propositions de variantes techniques.

2.5.3 Options

Se reporter au DPGF

2.6 Modalités de règlement et prix

2.6.1 Mode de paiement

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif.

2.6.2 Délai de paiement

Le délai de paiement sera de 45 jours

2.7 Délai de modification de détail au dossier de Consultation des Entreprises

La personne publique n'apportera pas de modification de détail au dossier de consultation des entreprises.

2.8 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 180 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.9 Propriété intellectuelle

2.9.1 Prestations fournies au titre de la consultation

Il n'est pas prévu de variante ni de complément aux plans et DPGF.

2.10 Dispositions relatives à la Défense nationale

Le présent marché n'a pas pour objet des travaux intéressant la défense.

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siret n° 447 821 380 00014
N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

2.11 Mesures particulières

2.11.1 Visite sur site

Il n'est pas prévu de visite obligatoire sur site.

2.12 Cadre réglementaire

2.12.1 S.P.S.

Le Coordonnateur SPS désigné pour l'opération est la société SOCOTEC concernant la Sécurité et la Protection de la Santé.

2.12.2 Texte Hygiène et Sécurité

La présente consultation ne fait pas l'objet de mesures particulières relatives à l'hygiène et à la sécurité.

2.12.3 Contrôle technique

Le contrôleur technique désigné pour l'opération est la société SOCOTEC.

3. Conditions d'exécution du marché

3.1 Clause de reconduction du marché

Il n'est pas prévu de reconduction du marché.

3.2 Durée du marché

Les délais d'exécution des prestations est de :

Délais global de réalisation : 6 mois – Voir planning cadre ci-annexé

3.3 Remise en compétition des titulaires

Il n'est prévu aucune disposition particulière autres que celle définies à l'article 10 du présent règlement .

3.4 Phasage d'exécution

Voir point 3-2

3.5 Travaux Urgents

Sans Objet.

4. Nature des candidats

La personne responsable du marché demande des références équivalentes à l'objet de la présente consultation.

5. Modalités de présentation des offres

5.1 Modalités de remise du dossier de consultation

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siret n° 447 821 380 00014
N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

Le **Dossier de Consultation des Entreprises** est à téléchargement sur la plateforme AWS :

Voir annonce

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilité à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats sera à déposer sur la plateforme AWS.

Le dossier comprendra :

- Dossier capacité technique :

Liste de références équivalentes à l'objet de la consultation

Chiffres d'affaire des trois derniers exercices fiscaux.

Attestation sociale et fiscale

Extrait K bis - Attestation d'assurance professionnelle et RC

Qualifications professionnelles (Certificat Qualibat, ou équivalent)

Description de l'organisation de l'entreprise et des méthodes opérationnelles

Description des Moyens humains et techniques

- Dossier offre de prix :

Le Projet de marché avec :

- **Liste éventuelle des co-traitants et sous traitants** et références de ceux-ci avec certificats administratifs et fiscaux

- **Notice d'organisation** des moyens humains et matériels : réhabilitation des existants.

Fournir planning de réalisation.

Fournir note sur chantier en site occupé (La Salle de théâtre située au R+1 continuera de fonctionner pendant le chantier)

- Le **bordereau des prix et le détail estimatif** : cadre DPGF joints au DCE à compléter sans modifications.

Cachet, date et signature

- Le **devis** sur papier en tête entreprise correspondant au cadre DPGF. Cachet, date et signature

- Les **plans** : Plans architecte et documentations produits...

Cachet, date et signature

- Le **planning détaillé** du lot de l'entreprise soumissionnaire, suivant planning cadre ci-annexé

Cachet, date et signature

5.2 Audition des candidats

Il n'est pas prévu d'audition des candidats.

5.3 Remise d'échantillons

Il n'est pas prévu de remise d'échantillon par les candidats.

Les candidats doivent se conformer aux produits décrits dans les cadres quantitatifs DPGF et les plans DCE.

6. Analyse des candidatures et jugement des offres

6.1. Jugement des offres

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siret n° 447 821 380 00014

N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

Les offres devront être conforme aux prescriptions du DPGF et aux plans DCE.

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, la **commission d'appel d'offres** choisit l'offre ayant obtenu **la meilleure note**.

La **personne responsable** du marché peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché.

6.2 – Méthode d'analyse et de jugement des offres

Les offres seront analysées au regard des critères pondérés suivants :

Critères	Pondération
1. Valeur technique de l'offre	45 %
2. Prix des prestations	35 %
3. Organisation logistique et capacité d'intervention	10 %
4. Performance environnementale de l'offre	10 %
TOTAL	100 %

Chaque critère sera noté sur 20 puis affecté de son coefficient de pondération.

1. Valeur technique de l'offre – 45 %

La valeur technique sera appréciée au regard du mémoire technique et des documents remis par le candidat, notamment selon les éléments suivants :

Organisation et méthodologie d'exécution : organisation générale du chantier, méthodologie adaptée à la réhabilitation d'un bâtiment existant et dispositions permettant d'assurer la qualité des prestations ;

Organisation du chantier en site occupé, compte tenu du maintien en fonctionnement de la salle de théâtre située au R+1 pendant les travaux ;

Moyens humains et techniques affectés au chantier : encadrement, qualifications du personnel d'exécution, moyens matériels ;

Organisation du contrôle de la qualité, respect des délais et coordination avec les autres corps d'état ;

Organisation de la sous-traitance, le cas échéant ;

Méthodologie relative aux OPR, à la réception et au parfait achèvement ;

Cohérence du planning d'exécution avec le planning général de l'opération.

2. Prix des prestations – 35 %

Le prix sera apprécié sur la base du montant total de l'offre résultant de la DPGF.

La note de prix sera calculée selon la méthode définie par le présent règlement de consultation.

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siren n° 447 821 380 00014
N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

En cas d'erreurs, discordances ou incohérences constatées dans les documents financiers de l'offre, les dispositions prévues au présent règlement concernant la vérification et la mise au point des prix seront appliquées.

3. Organisation logistique et capacité d'intervention – 10 %

Compte tenu du montant limité des travaux, de la situation rurale du chantier et des contraintes propres à l'opération, ce critère appréciera l'organisation concrètement proposée par le candidat pour assurer l'exécution et la continuité des interventions sur le site.

Organisation des déplacements, approvisionnements et livraisons ;

Moyens humains et matériels effectivement mobilisables pour l'opération ;

Capacité à assurer des interventions ponctuelles ou urgentes à la demande du maître d'œuvre ;

Délai d'intervention sur site annoncé et justifié par le candidat ;

Dispositions permettant de limiter les conséquences d'un éloignement éventuel du candidat sur le bon déroulement du chantier.

La localisation du siège social ou de l'établissement du candidat ne constitue pas en elle-même un critère de notation. L'appréciation porte exclusivement sur l'organisation et les moyens proposés pour l'exécution du présent marché.

4. Performance environnementale de l'offre – 10 %

Compte tenu des objectifs environnementaux du maître d'ouvrage et de la nature patrimoniale de la Commanderie des Templiers, ce critère appréciera les dispositions proposées par le candidat pour réduire l'impact environnemental de son intervention tout en respectant les caractéristiques du bâti ancien.

Limitation et optimisation des déplacements, approvisionnements et livraisons ;

Mesures de réduction des consommations et des nuisances générées par le chantier ;

Tri, réduction, réemploi et valorisation des déchets de chantier ;

Recours, lorsque les prestations du lot le permettent, à des matériaux à faible impact environnemental, durables, réparables, réemployés ou issus de filières locales ;

Dispositions permettant de limiter les emballages et déchets ;

Utilisation de techniques et de matériaux compatibles avec la conservation et la pérennité du bâti ancien et patrimonial.

Le candidat remettra à cet effet une note environnementale synthétique, adaptée aux prestations de son lot.

Note finale

Note finale /20 = (Valeur technique × 45 %) + (Prix × 35 %) + (Organisation logistique × 10 %) + (Performance environnementale × 10 %)

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée sur la base de la meilleure note finale obtenue après application de ces pondérations.

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siren n° 447 821 380 00014
N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres sur le bordereau des prix prévaudront sur toute autre indication de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération.

Concernant l'analyse du prix de l'offre, dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire, d'un prix forfaitaire ou dans le sous détail d'un prix unitaire figurant dans l'offre d'un candidat, le montant de ce prix ne sera pas rectifié pour le jugement de la consultation.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition ou ce sous détail pour les mettre en harmonie avec le prix forfaitaire ou le prix unitaire correspondant; en cas de refus son offre sera éliminée comme non cohérente.

La solution de base sera prise en compte lors du jugement des offres.

Lors de l'examen des offres, **la Personne Responsable du Marché**, se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous détails des prix, ayant servis à l'élaboration des prix, qu'elle estimera nécessaires.

7. Conditions d'envoi ou de remise des offres

7.1. Modalités de réception des offres

Les offres seront transmises sur la plateforme de dématérialisation AWS.

8. Indemnités des candidats ayant remis une offre

Il n'est pas prévu de primes versées aux candidats.

9. Documents et renseignements complémentaires

9.1 Renseignements complémentaires

9.1.1 Renseignements complémentaires administratifs

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande sur la plate-forme AWS

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siren n° 447 821 380 00014
N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracomunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax : (+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com

10.Négociations

La commission d'appel d'offre pourra, si elle le décide, procéder à une négociation avec l'entreprise ou les entreprises les mieux placées à l'issue du rapport d'analyse des offres du maître d'oeuvre.
L'objectif de la négociation étant une mise au point du marché et une négociation des prix.

11.Declaration sans suite éventuelle

La commission d'appel d'offre pourra déclarer la consultation sans suite en cas d'appel d'offre infructueux ou pour des raisons d'intérêt public.

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros - r.c.s. marseille 447 821 380 (2003B00823) / siret n° 447 821 380 00014
N° Ordre architectes : S-415 / N° URSSAF: 130 3010961100 / Code APE: 7111 Z / N° TVA intracommunautaire: fr 87 447 821 380

Bureau Architecture Méditerranée

14-18 rue de la Guirlande 13002 MARSEILLE Tél : (+33) 4 91 91 61 70 - Fax :(+33) 4 91 91 49 73

MARSEILLE - GRASSE - LAUTREC - ALGER - TUNIS

[http:// www.bamarchi.com](http://www.bamarchi.com) > e-mail : maxime.repaux@bamarchi.com
